

À l'horizon 2050, des tendances opposées selon les territoires

Entre 2017 et 2031, selon le scénario tendanciel, les effectifs lycéens augmenteraient dans la majorité des territoires de la région. Ces évolutions refléteraient la forte hausse des naissances qui y a eu lieu dans les années 2000. D'ici 2031, les zones d'Avignon, de Nice et de Marseille Centre accueilleraient chacune près de 1 000 lycéens supplémentaires. Celles de Martigues et de l'arrière-pays varois seraient les plus dynamiques. À l'inverse, une baisse des effectifs se produirait dans le nord de Vaucluse et dans les Alpes. Après 2031, les évolutions seraient moins marquées, les effectifs lycéens s'inscrivant en légère baisse dans les deux tiers des zones.

Jean-Jacques Arrighi, Nicolas Chauvot, Julien Jamme, Insee

La fécondité et les comportements migratoires ne sont pas uniformes sur le territoire régional. Ainsi, les 6 200 lycéens supplémentaires que compterait la région à l'horizon 2031 selon le scénario tendanciel ne se répartiraient pas également sur le territoire. Dans la moitié des zones, le nombre de lycéens en 2031 serait très voisin des effectifs actuels (plus ou moins 3 %). Seules sept zones se distingueraient par des croissances dépassant 10 % entre 2017 et 2031, en particulier celles de Martigues, Avignon, Brignoles et Draguignan. À Marignane, après une forte augmentation des effectifs observée entre 2013 et 2017, le nombre de lycéens retrouverait son niveau de 2013. Dans les 27 zones excédentaires entre 2017 et 2031, les effectifs augmenteraient au total de 7 940 lycéens. Dans les 12 autres, ils diminueraient de 1 710 élèves.

40 % des lycéens supplémentaires attendus d'ici 2031 résident dans les zones d'Avignon, Marseille Centre et Nice

C'est la zone d'Avignon qui gagnerait le plus de lycéens entre 2017 et 2031 (+ 1 100 en 14 ans), suivie de celles de Nice et de Marseille Centre. Ces trois zones concentreraient à elles seules 4 lycéens supplémentaires sur 10 d'ici le début des années 2030, alors que seul un quart des lycéens de la région y réside. Bien qu'équivalente en nombre, la croissance à Nice serait, relativement à sa population lycéenne, deux fois moins rapide que la croissance avignonnaise :

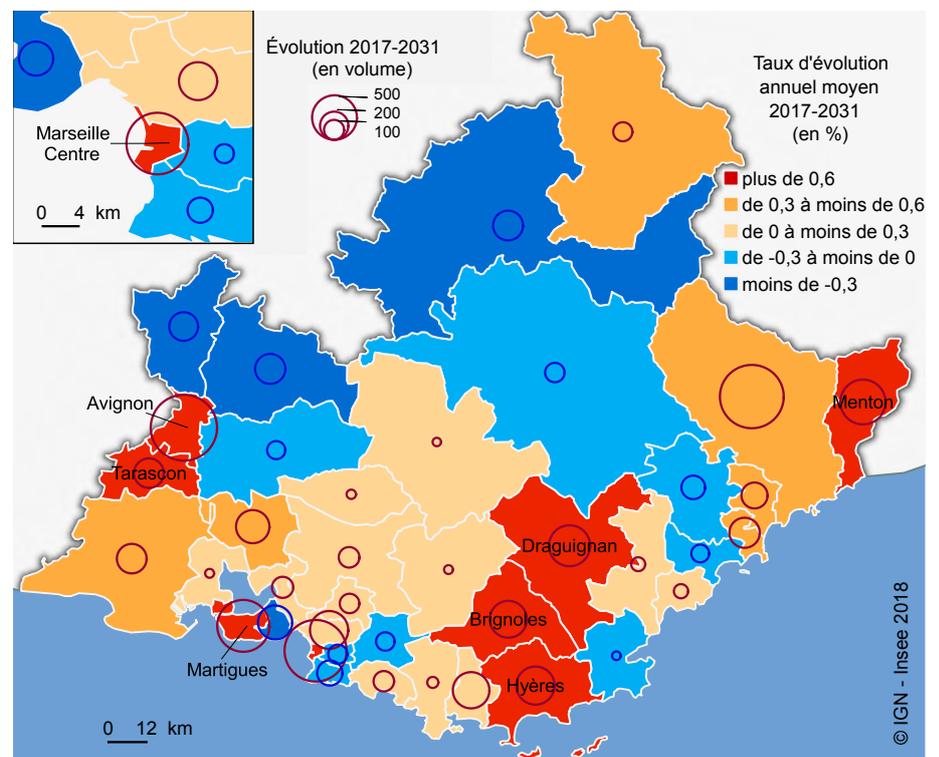
respectivement + 0,5 % et + 1,1 % par an en moyenne entre 2017 et 2031 (figure 1).

Entre les années 2000 et 2014, les naissances ont fortement augmenté dans les

zones d'Avignon, de Marseille Centre, de Nice ou de Marseille Nord (figure 2). Néanmoins, au cours de cette période, le solde migratoire des moins de 18 ans a diminué. Si les comportements migratoires

1 Des effectifs en hausse dans les deux tiers des zones de la région d'ici 2031

Projection du nombre de lycéens résidant en Provence-Alpes-Côte d'Azur à l'horizon 2031 selon le scénario tendanciel, par zone de recrutement



Note : les lycéens sont considérés au lieu de résidence.

Lecture : entre 2017 et 2031, si les tendances récentes se prolongeaient, les effectifs lycéens de la zone de Draguignan augmenteraient de 430 soit + 0,8 % par an en moyenne sur la période.

Sources : Insee, Omphale 2017, scénario tendanciel ; Depp, base Élèves au 31/12/2012

les plus récents se maintenaient, l'essor des effectifs lycéens d'ici 2031 serait de moindre ampleur que celui des naissances passées : + 0,5 % par an à Nice et + 0,2 % à Marseille Nord.

Les plus fortes dynamiques à Martigues, Tarascon, Brignoles, Arles et Draguignan

Entre 2017 et 2031, selon le scénario tendanciel, le nombre de lycéens augmenterait de 700 à Martigues (figure 3). Parmi les zones en forte croissance, Martigues est la seule où l'évolution des effectifs lycéens serait supérieure au rythme de croissance des naissances quinze ans plus tôt. Martigues est, en effet, l'une des rares zones dont l'excédent migratoire pour les jeunes de moins de 18 ans et leurs familles s'est prolongé au cours des années 2000. Si les comportements migratoires les plus récents se maintenaient, l'apport migratoire conforterait la dynamique des naissances. Autour de l'étang de Berre, il s'agirait d'une exception. Martigues se démarquerait de ses voisines, où les effectifs lycéens diminueraient, comme à Marignane, ou au mieux se stabiliseraient, comme à Vitrolles ou Istres. Dans la basse vallée du Rhône, les effectifs lycéens devraient également connaître une progression très vigoureuse à Arles et Tarascon, du fait de leur dynamisme démographique.

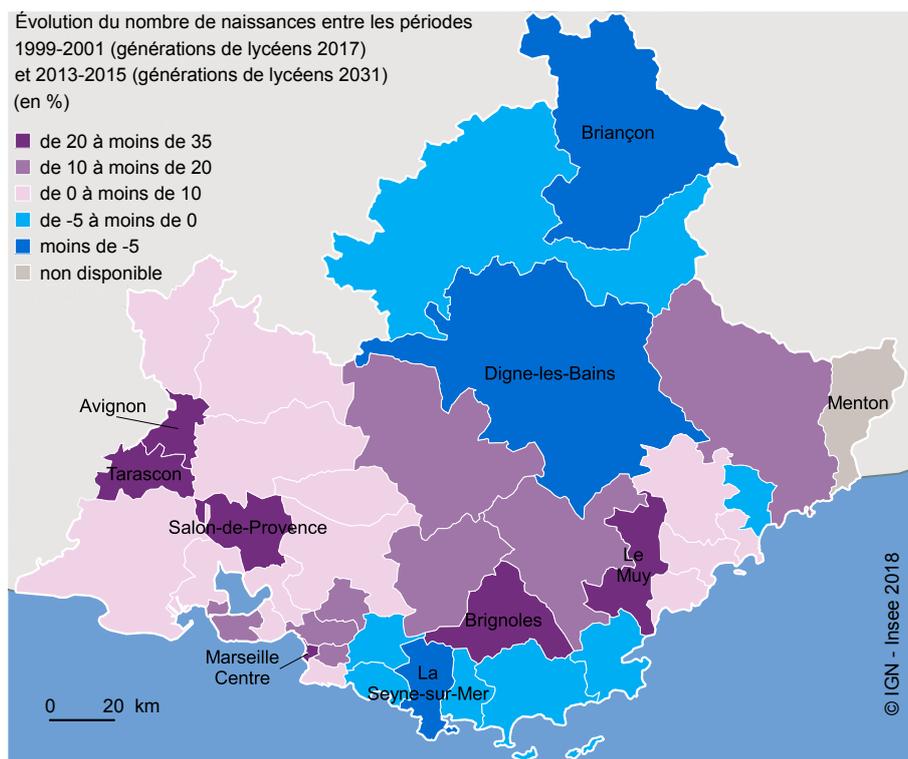
Dans l'arrière-pays varois, notamment dans les zones de Brignoles et Draguignan, les effectifs lycéens seraient en forte augmentation (+ 0,8 % par an entre 2017 et 2031), soit + 400 lycéens à Draguignan et + 300 à Brignoles d'ici 2031. Ces deux zones bénéficieraient de l'effet conjugué, sur la période 2000-2014, d'une natalité très dynamique et d'une très forte attractivité vis-à-vis des jeunes couples – avec ou sans enfants. Toutefois, au cours des années les plus récentes, l'excédent migratoire des moins de 18 ans s'est érodé ; le maintien de ces comportements viendrait donc atténuer la croissance des effectifs lycéens.

Stabilité attendue des effectifs à Aix-en-Provence, baisse légère dans les quartiers sud et est de Marseille

Parmi les zones comprenant tout ou partie d'un grand centre urbain, Aix-en-Provence se distingue par une stabilité relative de ses effectifs à horizon 2031. C'est la conséquence d'une faible augmentation des naissances depuis le début des années 2000 et d'une légère baisse de la contribution du solde migratoire à l'évolution de la population des moins de 18 ans.

2 Baisse des naissances dans les Alpes et sur le littoral varois

Évolution du nombre de naissances entre les périodes 1999-2001 et 2013-2015, par zone de recrutement



Lecture : dans la zone de Brignoles, les naissances enregistrées sur la période 2013-2015 (générations correspondant aux lycéens de 2031) ont augmenté de 34,5 % par rapport à celles observées sur la période 1999-2001 (générations correspondant aux lycéens de 2017).

Source : Insee, état civil

À l'est ou au sud de Marseille, la croissance du nombre des naissances dans les années 2000 est trop faible pour compenser la baisse du solde migratoire pour les moins de 18 ans et leurs familles observée très récemment. Si cette perte d'attractivité se prolongeait, ces zones perdraient des effectifs lycéens d'ici 2031. Ces diminutions resteraient néanmoins contenues : - 0,2 % par an en moyenne au sud, soit - 160 lycéens, et - 0,1 % par an à l'est, soit une centaine de lycéens.

Des effectifs en baisse au nord de Vaucluse, dans les Alpes, à Sainte-Maxime, Cannes et Grasse

La moitié des baisses d'effectifs se concentrerait dans quatre zones de la région (Marignane, Gap, Carpentras et Orange), chacune perdant plus de 200 lycéens d'ici 2031. Les zones marquées par les plus fortes pertes d'effectifs seraient principalement situées dans le nord de Vaucluse et dans les Alpes. Si l'on maintenait les comportements migratoires les plus récents, les zones vauclusiennes (Carpentras, Orange et Cavillon) pâtiraient du déficit migratoire pour les moins de 18 ans et leurs familles. Entre 2017 et 2031, le nombre de lycéens diminuerait de 0,4 % par an en moyenne

à Carpentras, de 0,3 % à Orange et de 0,1 % à Cavillon. De même, sur le littoral azuréen, les zones de Grasse, Cannes et Sainte-Maxime perdraient également des lycéens.

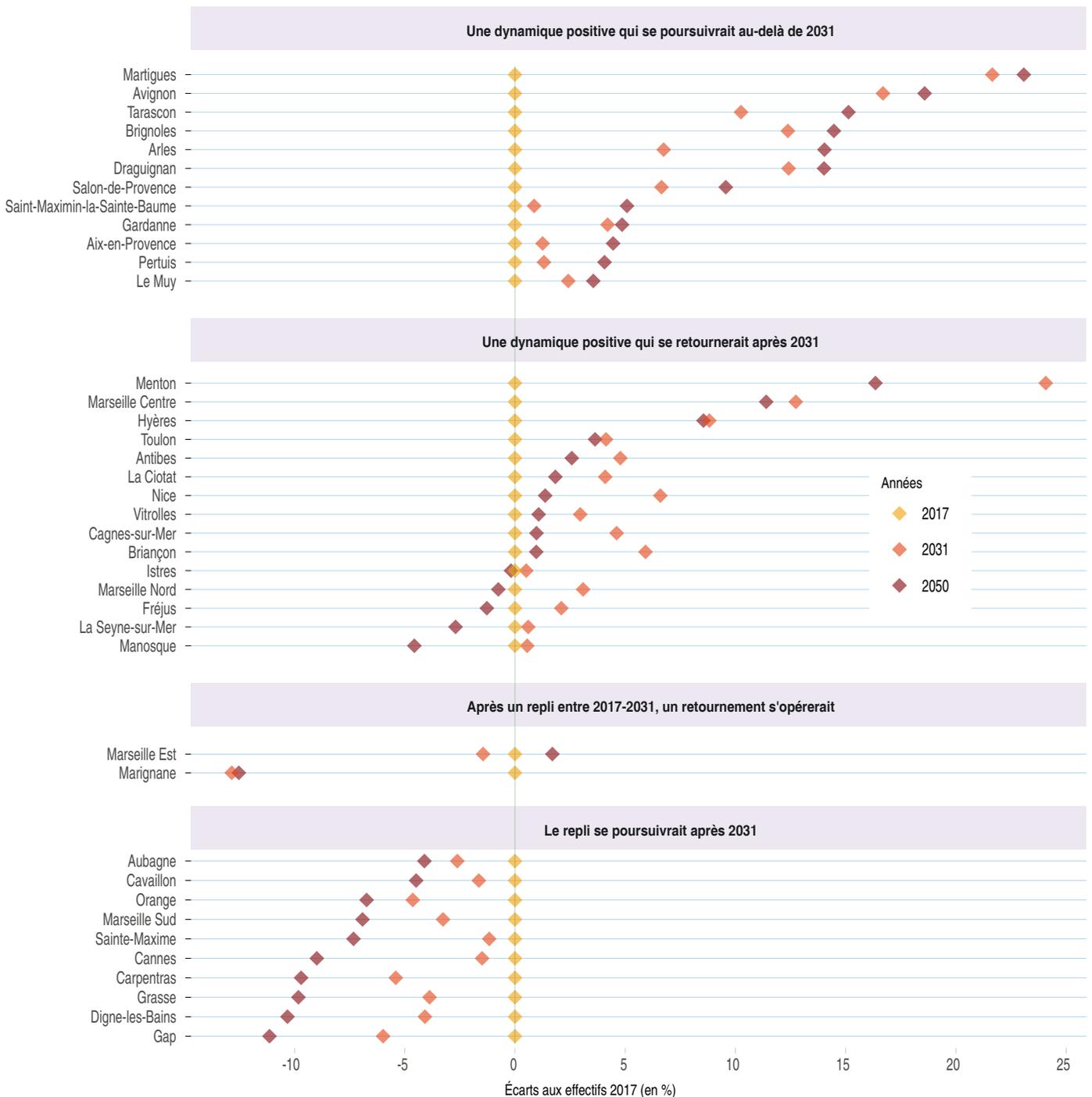
Dans les zones alpines de Gap et Digne-les-Bains, c'est principalement le repli des naissances passées qui expliquerait la baisse attendue des effectifs lycéens. En recul de 0,4 % par an entre 2017 et 2031, Gap accuserait, après Marignane, la plus forte diminution relative de ses effectifs (- 200 lycéens sur toute la période).

Après 2031, les évolutions seraient beaucoup plus modérées

Après 2031 et à horizon 2050, selon le scénario prolongeant les tendances démographiques récentes, la situation s'inverserait et le nombre de lycéens diminuerait dans la majorité des zones : 25 d'entre elles perdraient au total 4 200 lycéens. Les 14 autres n'en gagneraient que 1 400 ; elles seraient situées dans certains pôles urbains de la région (Avignon, Aix-en-Provence et Marseille Est), en périphérie des pôles avignonnais et aixois (Arles, Tarascon et Salon-de-Provence) ou encore dans l'arrière-pays varois (Draguignan, Saint-Maximin-la-Sainte-Baume

3 Dans douze zones, la progression des effectifs se poursuivrait après 2031

Écarts aux effectifs lycéens 2017 en 2031 et en 2050 (en %), selon le scénario tendanciel, par zone de recrutement



Note : les lycéens sont considérés au lieu de résidence.

Lecture : dans la zone de Martigues, les effectifs augmenteraient de 21,6 % entre 2017 et 2031 (point orange). Cette zone ferait partie de celles pour lesquelles la dynamique positive se poursuivrait au-delà de 2031 (point orange).

Sources : Insee, Omphale 2017, scénario tendanciel ; Depp, base Élèves au 31/12/2012

et Brignoles). Marseille Est, Avignon et Aix-en-Provence cumuleraient 40 % des 1 400 lycéens supplémentaires des zones excédentaires (figure 4). Dans ces 14 zones, la progression attendue entre 2031 et 2050 résulterait principalement de la croissance du nombre de femmes en âge de procréer (figure 5). Dans la majorité des zones, l'évolution des effectifs lycéens serait moins marquée sur la période 2031-

2050 (amplitude comprise entre - 0,4 % et + 0,3 % par an selon les zones) que sur la période 2017-2031 (amplitude comprise entre - 1,0 % et + 1,6 %). Par exemple, la zone de Martigues passerait d'une croissance de ses effectifs de + 1,4 % par an à une quasi stabilité après 2031. De même, à Avignon, l'excédent de lycéens, très marqué entre 2017 et 2031, serait ensuite faible à l'horizon 2050 (figure 6).

Après 2031, le nombre de lycéens continuerait à croître entre la basse vallée du Rhône et l'arrière-pays varois

Dans sept zones, la tendance de la première période se renforcerait. La croissance des effectifs s'intensifierait dans les zones d'Aix-en-Provence, de Pertuis et de Saint-Maximin-la-Sainte-Baume. Dans cette dernière, le rythme annuel serait trois

fois et demi plus rapide entre 2031 et 2050 qu'entre 2017 et 2031. Avec une augmentation de près de 300 lycéens entre 2031 et 2050, le bassin aixois serait le plus excédentaire de la région, malgré une fécondité faible (1,7 enfant par femme en 2013). La progression devrait également se poursuivre à Arles, Tarascon, Salon-de-Provence, Draguignan et Brignoles.

La dynamique pourrait se retourner à partir de 2031 dans une quinzaine de zones

La zone de Marseille Est se distinguerait par un retournement à la hausse de sa population lycéenne. Celle-ci augmenterait à partir de la fin des années 2020 jusqu'en 2050 (+ 0,2 % par an entre 2029 son point bas et 2050), après un repli notable dans la décennie précédente (- 0,2 % par an entre 2017 et 2029).

À l'inverse, Marseille Centre perdrait une centaine de lycéens entre 2031 et 2050. Dans les autres bassins marseillais, ainsi que dans le bassin niçois, le nombre de lycéens diminuerait. Avec une perte de 800 lycéens entre 2031 et 2050, Nice serait la zone la plus déficitaire en volume de la région (- 0,3 % par an). Suivrait celle de Marseille Nord où, malgré l'indice conjoncturel de fécondité le plus fort de la région (2,5 enfants par femme en 2013), les effectifs se rétracteraient de 450 lycéens (- 0,2 % par an). Dans une moindre mesure, le nombre de lycéens devrait également baisser au tournant de 2031 à Manosque, La-Seyne-sur-Mer, Fréjus, Cagnes-sur-Mer, Antibes et la Ciotat.

Dans les Alpes, dans le nord et l'est de Vaucluse, à Cannes, à Grasse, à Sainte-Maxime et dans les quartiers sud de Marseille, le nombre de lycéens pourrait continuer sa décrue après 2031

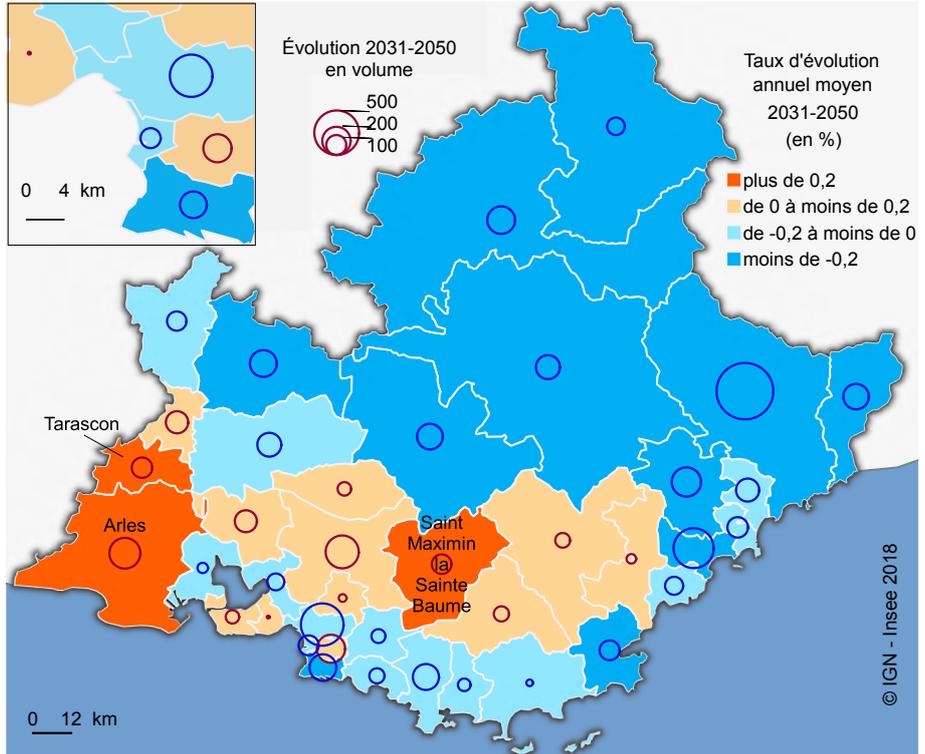
Si la baisse des effectifs lycéens entre 2031 et 2050 serait de faible ampleur à Cavaillon et à Orange, elle pourrait s'accroître dans les zones de Gap et de Digne-les-Bains, déjà identifiées parmi les plus fortes baisses entre 2017 et 2031. Dans les bassins de Grasse, de Cannes, de Sainte-Maxime, la décrue serait plus prononcée qu'au cours de la première période. En particulier, la zone de Cannes perdrait cinq fois plus de lycéens entre 2031 et 2050 qu'entre 2017 et 2031 (- 400 après - 80).

Autour de 11 % de lycéens en plus ou en moins dans la projection si la démographie était plus ou moins favorable

Cette anticipation des populations lycéennes en 2050 résulte des hypothèses du scénario tendanciel qui prolonge les

4 Après 2031, des effectifs lycéens en légère baisse dans les deux tiers des zones

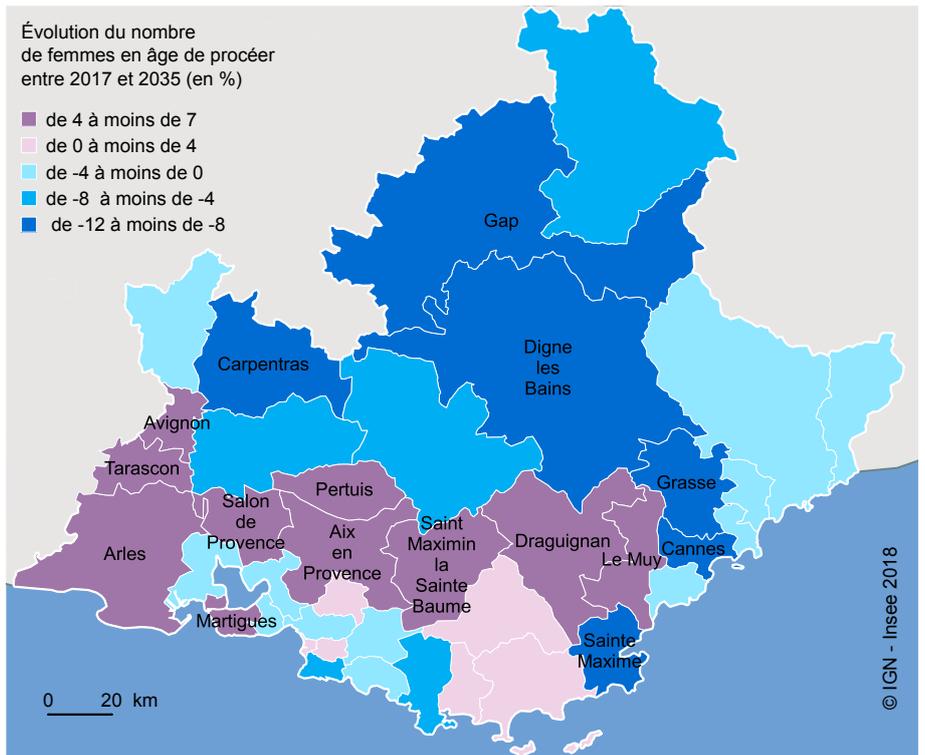
Évolution des effectifs lycéens entre 2031 et 2050 selon le scénario tendanciel, par zone de recrutement



Note : les lycéens sont considérés au lieu de résidence.
Lecture : entre 2031 et 2050, si les tendances récentes se prolongeaient, les effectifs lycéens de la zone d'Arles augmenteraient de 240, soit + 0,3 % par an en moyenne sur la période.
Sources : Insee, Omphale 2017, scénario tendanciel ; Depp, base Élèves au 31/12/2012

5 Le nombre de femmes en âge de procréer : principal facteur des disparités d'évolution des effectifs lycéens entre 2031 et 2050

Évolution du nombre de femmes en âge de procréer entre 2017 et 2035 selon le scénario tendanciel, par zone de recrutement



Lecture : entre 2017 et 2035, la population des femmes de 14 à 49 ans augmenterait de 6,9 % dans la zone du Muy.
Source : Insee, Omphale 2017, scénario tendanciel

6 Jusqu'à 1 200 lycéens supplémentaires pour la zone d'Avignon

Projection du nombre de lycéens selon le scénario tendanciel, par zone de recrutement

	Effectifs de lycéens			Taux d'évolution annuel moyen			Variation entre 2017 et le maximum	Année du maximum
	2017	2031	2050	2017 - 2031	2031 - 2050	2017 - 2050		
Avignon	6 570	7 660	7 790	1,1	0,1	0,5	1 220	2050
Nice	15 400	16 410	15 610	0,5	-0,3	0,0	1 020	2031
Marseille Centre	7 530	8 490	8 390	0,9	-0,1	0,3	960	2031
Martigues	3 150	3 830	3 880	1,4	0,1	0,6	730	2050
Marseille Nord	11 780	12 150	11 690	0,2	-0,2	0,0	560	2022
Menton	2 110	2 620	2 460	1,6	-0,3	0,5	510	2030
Draguignan	3 420	3 850	3 900	0,8	0,1	0,4	480	2027
Hyères	4 180	4 540	4 530	0,6	0,0	0,2	470	2027
Arles	3 280	3 500	3 740	0,5	0,3	0,4	460	2050
Brignoles	2 780	3 120	3 180	0,8	0,1	0,4	400	2050
Salon-de-Provence	4 180	4 460	4 580	0,5	0,1	0,3	400	2050
Aix-en-Provence	8 540	8 640	8 920	0,1	0,2	0,1	380	2050
Tarascon	2 160	2 380	2 480	0,7	0,2	0,4	330	2050
Toulon	8 060	8 400	8 360	0,3	0,0	0,1	330	2031
Antibes	4 810	5 040	4 940	0,3	-0,1	0,1	230	2031
La Ciotat	2 570	2 670	2 610	0,3	-0,1	0,1	210	2027
Marignane	2 270	1 980	1 980	-1,0	0,0	-0,4	200	2019
Cagnes-sur-Mer	3 690	3 860	3 720	0,3	-0,2	0,0	170	2032
Briançon	1 550	1 650	1 570	0,4	-0,3	0,0	160	2025
Manosque	3 240	3 260	3 090	0,0	-0,3	-0,1	130	2026
Saint-Maximin-la-Sainte-Baume	2 300	2 320	2 420	0,1	0,2	0,2	120	2050
Istres	3 920	3 940	3 910	0,0	0,0	0,0	120	2027
Gardanne	2 290	2 380	2 400	0,3	0,0	0,1	110	2050
Marseille Est	6 360	6 270	6 470	-0,1	0,2	0,1	110	2050
Vitrolles	3 820	3 930	3 860	0,2	-0,1	0,0	110	2031
Fréjus	2 430	2 480	2 400	0,1	-0,2	0,0	80	2021
Aubagne	3 290	3 200	3 150	-0,2	-0,1	-0,1	80	2019
Pertuis	1 670	1 700	1 740	0,1	0,1	0,1	70	2050
Le Muy	2 030	2 080	2 100	0,2	0,1	0,1	70	2050
Cavaillon	5 060	4 980	4 840	-0,1	-0,2	-0,1	70	2027
Grasse	3 610	3 470	3 260	-0,3	-0,3	-0,3	60	2024
Gap	3 750	3 520	3 330	-0,4	-0,3	-0,4	40	2018
La Seyne-sur-Mer	5 160	5 190	5 020	0,0	-0,2	-0,1	30	2031
Digne-les-Bains	2 330	2 230	2 090	-0,3	-0,4	-0,3	30	2023
Marseille Sud	4 900	4 740	4 560	-0,2	-0,2	-0,2	10	2018
Orange	4 490	4 280	4 190	-0,3	-0,1	-0,2	0	2017
Sainte-Maxime	1 630	1 610	1 510	-0,1	-0,3	-0,2	0	2017
Cannes	5 360	5 280	4 880	-0,1	-0,4	-0,3	0	2017
Carpentras	4 220	3 990	3 810	-0,4	-0,2	-0,3	0	2017
Ensemble	169 850	176 080	173 320	0,3	-0,1	0,1	6 230	2031

Note : les lycéens sont considérés au lieu de résidence.

Lecture : si le scénario tendanciel se réalisait, le nombre de lycéens résidant dans la zone d'Avignon attendrait un maximum en 2050, l'augmentation par rapport à 2017 serait de + 1 220. Entre 2017 et 2031, le nombre de lycéens varierait de + 1,1 % en moyenne chaque année, puis de + 0,1 % par an entre 2031 et 2050.

Sources : Insee, *Omphale 2017* ; Depp, base *Élèves au 31/12/2012*

tendances démographiques récentes. Des politiques éducatives ou d'aménagement du territoire volontaristes, par exemple menées dans le cadre du Schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires (SRAD-DET), pourraient avoir un impact significatif sur la population lycéenne.

Si la natalité et le solde migratoire avec l'étranger évoluaient simultanément à la hausse (respectivement à la baisse) sur l'ensemble des zones, l'impact par rapport au scénario tendanciel serait de l'ordre de + 10 à + 12 % (respectivement - 10 à - 12 %). L'incidence de ces changements serait plus prononcée à Nice et sur le littoral des Alpes-Maritimes (Antibes, Cannes, Grasse, Cagnes-sur-Mer) ainsi qu'à Aix-en-Provence et dans les quartiers sud de Marseille. Pour autant, le profil de l'évolution attendue dans les zones serait peu modifié.

Sous les hypothèses les plus favorables, elle resterait au mieux très légèrement positive à Marignane, Gap, Digne, Carpentras, Grasse, Sainte-Maxime ou Cannes. Dans ces zones, la réalisation de scénarios défavorables entraînerait en revanche des pertes de lycéens très conséquentes : - 800 élèves à Carpentras, - 700 à Grasse ou à Gap.

À l'inverse, au cas où les hypothèses positives de fécondité et de migration se réaliseraient, ce seraient 2 000 places en plus qu'il faudrait prévoir à Nice et Avignon, 1 900 au centre de Marseille, 1 400 dans la zone Aix-en-Provence.

L'importance de ces écarts – qui peuvent représenter les capacités d'accueil de plusieurs lycées – rappellent que si des projections démographiques éclairent un hypothétique futur, elles ne peuvent être assimilées à des prévisions et méritent d'être actualisées régulièrement. ■

Pour en savoir plus

- Chauvot N., Durieux S., Pougard J., « Bouches-du-Rhône – Projections du nombre de collégiens à l'horizon 2040 », *Insee Dossier Provence-Alpes-Côte d'Azur* n° 6, novembre 2016

- Chauvot N., Pougard J., « Population dans les territoires – Croissance contrastée et vieillissement généralisé à l'horizon 2030 », *Insee Analyses Provence-Alpes-Côte d'Azur* n° 55, novembre 2017